



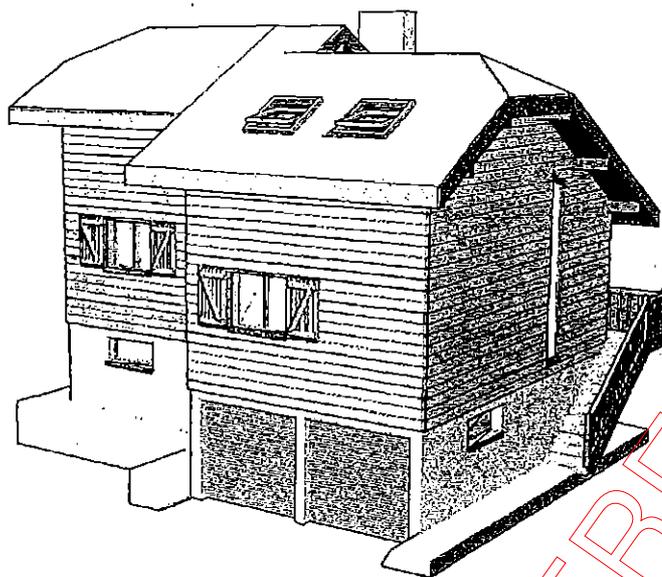
SCÉRÉN

SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SESSION 2010



**BREVET DE TECHNICIEN
COLLABORATEUR D'ARCHITECTE**

EPREUVE B6 : Droit et réglementation de la construction

Durée : 1 heure

Coefficient : 2

Constitution du dossier

Sujet :

S1 à S2

Documents techniques :

DT2 à DT6

Document réponse :

DR1

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Important : Assurez vous que le sujet est complet ; s'il est incomplet, veuillez le signaler au surveillant de la salle qui vous donnera un autre exemplaire.

I - Urbanisme : Calcul de SHOB et de SHON**(6 points)**

Le calcul des surfaces hors œuvre est un élément de détermination de la densité de construction d'un terrain et par conséquent des taxes attachées à l'autorisation de construire. Il est donc important de les calculer au plus juste.

Le présent exercice consiste, sur la base du sujet proposé pour l'épreuve de projet (documents DT2 à DT 5), à reporter dans le formulaire joint à l'article "34 DENSITE DE LA CONSTRUCTION" du formulaire CERFA PC 158 (document DR1) la surface hors œuvre brute (SHOB), les surfaces déduites, puis de calculer la surface hors œuvre nette (SHON)

Surfaces à reporter dans le tableau :

rez-de-chaussée	SHON	89,15 m ²	stationnement des véhicules	45,00 m ²
1er étage	SHON	99,85 m ²	balcon, surfaces non closes	10,70 m ²
2e étage	SHON	43,50 m ²		

II - Marchés publics : Contrats de Maîtrise d'œuvre**(8 points)**

De quel texte sont issus les sigles suivants :

Que signifient-ils ? Exposer le contenu de ces phases de mission.

ESQ

AVP

PRO

EXE

ACT

OPC

DET

Traiter au choix la question III a, ou la question III b.

III a - Compte prorata

(6 points)

La norme NF P 03-001, dite cahier des clauses administratives générales applicable aux travaux de bâtiment faisant l'objet de marchés privés définit parfaitement le compte prorata. Veuillez répondre aux questions suivantes le concernant.

- ♦ À quoi sert-il ?

- ♦ Comment est-il réparti ?

III b - Mitoyenneté

(6 points)

Le code civil définit parfaitement les problèmes de mitoyenneté. Veuillez répondre aux questions suivantes la concernant :

- ♦ Quelles sont les caractéristiques du sommet du mur permettant de voir qu'un mur est mitoyen ?
faire un croquis à la main.

- ♦ Sur quel côté doit-on rejeter les terres d'un fossé qui n'est pas mitoyen ?